



Compte rendu de la Commission Sportive du 2 juillet 2014

Présents : Luce Gellibert, Pascal Hillairet, Solo Ralairison, Jérôme Renier, Jérôme Duval, Pascal Bertrand.

Absents : Béatrice Bailleul, Joël Massé.

Ordre du jour : Révision du Championnat Jean BRUGER.

Bilan

Un championnat qui fonctionne bien.

- 17 clubs représentés, 48 équipes, 150 jeunes compétiteurs, peu de forfaits, et 1 journée de titre
- 53 % des rencontres où il y a peu d'opposition
- 64 % des jeunes ont 500 points
- 20 jeunes identifiés comme élite départementale
- Une dizaine de féminines

L'objectif de ce changement

- Faire participer un maximum de clubs, afin de gagner en participation.
- Tirer le niveau vers le haut
- Limiter les forfaits
- Ne pas décourager les plus faibles, faire évoluer les plus forts dans une catégorie supérieure,
- Avoir plus de journées de rencontres

Après discussion, nous avons retenu de modifier le règlement de la saison prochaine, avec

- Aucun brûlage et mixité totale
- Référence points classement : ceux de la phase 1 pour toute la compétition
- Pas de limitation de classements pour les poussin(e)s / benjamin(e)s
- Limitation des classements minimes et cadet(te)s
- Possibilité de sur-classement pour toutes les catégories
- Championnat établi sur 3 catégories :
 - Poussin(e)s/ benjamin(e)s sans limitation de classement
 - Minimes, classement limité à 620 points, mais possibilité d'évoluer en cadet/junior.
 - Cadet(te)s / juniors, classement limité à 820 points
- Volonté de faire jouer 7 rencontres + les titres sur l'ensemble de la saison
- Date limite des inscriptions le 16/10 afin de mobiliser le plus grand nombre de jeunes

Nous savons que nous pouvons compter sur votre engagement.

La réussite de ce championnat ne reposera que sur notre faculté à mobiliser les dirigeants, les entraîneurs et les parents.

Toutes les initiatives prises en début de saison contribueront au lancement et au succès du Jean BRUGER.

Autre décision

Convocation le mercredi 27 Août 2014 du joueur de Massy (Goudarzian Guiv) avec les capitaines d'équipes de Massy (Bousquet Virgile) d'Arpajon (Sylvain Dubray) suite au rapport du Juge Arbitre de la rencontre des titres qui s'est tenue le 07/06/2014 à Draveil. Seront également entendus comme témoins : Viley Marc de l'équipe d'Arpajon et Christian Pierson capitaine de l'équipe de Saint Michel. Les présidents de ces deux clubs seront informés de cette convocation.